

Politique et procédure du service de garde

Le programme régulier du camp de jour se déroule de 8h30 à 16h30. Tout enfant arrivant avant 8h30 ou quittant après 16h30 doit être inscrit au service de garde.

2. Frais de prolongation / retard

Le service de garde est ouvert de 7 h à 17 h 30.

Tout enfant présent avant 7 h ou après 17 h 30, ainsi que tout enfant non inscrit au service de garde, mais présent durant les périodes du service de garde, est considéré en situation de prolongation ou de retard et entraînera des frais. Voir notre politique de frais de retard.

3. Procédure du service de garde – MATIN

À votre arrivée

- Dirigez-vous vers le lieu de rassemblement ou la table d'accueil de l'animatrice responsable du service de garde.
- La présence de votre/vos enfant(s) sera notée.
- Merci de respecter les heures de service de garde choisies.

Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde

- Pour le camp régulier, il est possible de déposer les enfants à partir de 8h15.
- Vous n'avez pas à signaler leur présence : les présences du groupe sont prises.

4. Procédure du service de garde – SOIR

Avant 16h30

Le camp de jour se termine à 16h30.

Si vous arrivez avant cette heure, merci de patienter à l'extérieur afin de respecter la routine de fin de journée.

À votre arrivée pour récupérer votre enfant

Dirigez-vous vers la table d'accueil du service de garde et fournissez :

- Nom et prénom de l'enfant
- Une pièce d'identité

Pour accélérer le processus, ayez votre pièce d'identité en main.

Sécurité et autorisations

La sécurité des enfants est notre priorité. Il est de votre responsabilité d'ajouter toutes les personnes autorisées, incluant les parents. Nous devons valider l'identité de toutes les personnes venant chercher un enfant et vérifier que son nom figure dans la section « *J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant* » de la fiche de l'enfant dans son dossier Qidigo.

Si la personne n'est pas sur la liste

Une vérification téléphonique sera effectuée auprès du mandataire du compte afin de confirmer l'autorisation.

Important

Il est obligatoire de vous identifier à la personne responsable du service de garde avant de quitter le site avec un enfant.